



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours,2117>

Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 796 - janvier 1982 -

Date de mise en ligne : lundi 22 décembre 2008

Date de parution : janvier 1982

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

M. Rigout, ministre (communiste) de la formation professionnelle, disait récemment : « N'oublions jamais que la cause décisive du chômage, c'est la disparition nette d'environ un million d'emplois industriels en France ces dernières années. Or, un emploi industriel crée en induit deux ou deux autres. Il est évident que c'est sur l'emploi industriel que la bataille pour l'emploi se gagnera. »

J'imagine que les deux ou trois emplois induits dont parle M. Rigout sont des emplois de bureau. Or, nous savons bien (voir G.R. n° 791, juillet-août 1981) qu'un très grand nombre de ces emplois sont condamnés à disparaître, tout comme les emplois industriels, à cause de l'introduction massive de la microélectronique.

C'est ainsi, par exemple, que la City Bank, à New York, a doté cinquante personnes, cadres et secrétaires, de systèmes bureautiques multi-fonctions dans le département des transferts internationaux. Ils accomplissent ainsi un travail qui demandait quatre cent trente personnes en 1970...

La fin du chômage n'est donc pas pour demain, même si l'on crée de nombreux emplois industriels. La seule solution, c'est de réduire considérablement la durée du travail et de « partager » le travail nécessaire entre tous, sans diminution de salaire. Les gains de productivité apportés par la robotique et la microélectronique le permettent.

A propos de machinisme, je voudrais rappeler l'adresse aux travailleurs que publiait Jean Grave dans la « Société Future »... **en 1895** :

« La machine est un mal dans la société actuelle, parce que vous avez des maîtres qui ont su faire tourner à leur profit exclusif toutes les améliorations que le génie et l'industrie de l'homme ont apportées dans les moyens de production.

Si ces machines appartenaient à tous, au lieu d'appartenir à une minorité, vous les feriez produire sans trêve ni repos, et plus elles produiraient, plus vous seriez heureux, car vous pourriez satisfaire tous vos besoins. Votre production n'aurait de bornes que par votre faculté de consommer. Quand vos magasins seraient pleins, vous ne vous amuseriez pas à produire des choses dont vous n'auriez plus besoin, cela est évident, mais alors vous jouiriez de votre repos en paix, vous n'auriez pas la peur de la misère comme aujourd'hui, lorsque vous chômez. [...]

Dans ces conditions, les machines seraient un bienfait pour vous. Donc, ce ne sont pas elles qui sont la cause de votre misère, mais ceux à qui elles servent de moyen d'exploitation. »

Aujourd'hui, presque cent ans après, le Premier Ministre Pierre Mauroy s'interroge : « Nos idées sont nées de la réaction contre l'ordre inhumain de la machine. Allons-nous savoir aujourd'hui nous lancer dans une expérience originale sachant faire place à la machine sans jamais broyer l'homme ? »

Cette interrogation, on la retrouvait aussi dans la Troisième Encyclique de Jean Paul II « Laborem Exercens ». Après avoir reconnu « que la technique est un élément fondamental du progrès économique », le Pape déclarait :

« Pour faire face au danger du chômage et assurer un travail à chacun, les instances doivent pourvoir à une planification globale qui soit en fonction de ce chantier de travail différencié au sein duquel se forme la vie, non seulement économique mais aussi culturelle, d'une société donnée ; elles doivent faire attention, en outre, à l'organisation correcte et rationnelle du travail dans ce chantier. Ce souci global passe en définitive sur l'Etat mais il ne peut signifier une centralisation opérée unilatéralement par les pouvoirs publics. Il s'agit au contraire d'une coordination juste et rationnelle dans le cadre de laquelle doit être garantie l'initiative des personnes, des groupes libres, des centres et des ensemble de travail locaux. »

Nous allons donc par la force des choses vers une civilisation des loisirs qui, elle aussi, suscite de nombreuses interrogations mais aussi beaucoup d'espoirs, comme en témoigne ce qu'écrivait le Dr Amiel dans la revue de la M.G.E.N. d'août-septembre 1981 :

« La civilisation des loisirs ne forge et ne forgera pas des générations de paresseux. Conséquence du progrès technique qui a libéré l'homme de la nature, elle libère à son tour l'homme de la tyrannie du travail. En entretenant et en développant en l'homme sa jeunesse, les activités de loisirs maintiennent au mieux de leur efficacité ses fonctions adaptatives. Elles sont donc garantes de nouveaux progrès.

Cette civilisation des loisirs correspondra donc à un modèle de travail concentré, exempt de tout automatisme - dont se chargera la machine - mais aussi de toute vie, où l'homme ne justifie plus sa présence que par des activités de haute responsabilité. »

Développement du progrès technique, partage du travail, planification mais organisation au niveau local, civilisation des loisirs, toutes ces notions que l'on retrouve un peu partout, tout cela rassemblé, ça fait presque l'économie distributive. Il ne manque que la monnaie de consommation. Mais dans le domaine monétaire les idées reçues et les préjugés sont encore plus tenaces. Il reste fort à faire pour démystifier les mécanismes de la création monétaire. Mais là encore, les faits imposeront leur logique.